

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUF BERQUIN

SEANCE DU 11 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Neuf Berquin, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge OLIVIER, Maire.

Date de convocation : 05/06/2025

Nombre de membres :

- En exercice : 15

- Présents : 11

- Votants : 14

Présents : Philippe BERTIN, Patricia BROUCQSAULT, Maxime CREPIN, Samuel DASSONNEVILLE, Francis DURTESTE, Stéphanie HUCHETTE, Marie-France LOGIE, Serge OLIVIER, Sylvain PETITPREZ, Franck QUAGEBEUR, Armelle SIMAO

Excusés et procurations : Jacqueline DELARRE à Marie-France LOGIE, Virginie DAL LAMOOT à Samuel DASSONNEVILLE, Elodie KIEKEN à Sylvain PETITPREZ

Absente : Julienne BERTELOOT

Secrétaire de séance : Sylvain PETITPREZ

N° 2025-19 : TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS PETITES VACANCES 2025-2026

La séance est ouverte ;

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe qu'il ne souhaite pas modifier les tarifs établis en 2024.

Le Conseil municipal de NEUF BERQUIN,

DELIBERE

Les tarifs de l'accueil de loisirs pour les petites vacances pour l'année scolaire 2025/2026 sont établis comme suit :

Tarifs	Catégories	Tarif à la journée		Tarif à la demi-journée	
		Neuf Berquinois	Extérieurs	Neuf Berquinois	Extérieurs
Tarif normal	- Familles ayant un quotient familial supérieur à 901 euros. - Familles n'ayant pas fourni leur attestation de paiement CAF.	5.50 €	6.00 €	3,50 €	3.85 €
Tarif réduit	- Familles dont le quotient familial se situe entre 701 euros et 900 euros.	4.50 €	5.50 €	3.00 €	3.50 €
Tarif très réduit	- Familles dont le quotient familial est inférieur à 700 euros.	3.50 €	3.50 €	2.50 €	2.50 €

Le tarif est dégressif selon le nombre d’enfants d’une même famille inscrits, dans les conditions suivantes :

- Pour un premier enfant inscrit au tarif normal ou réduit, les enfants suivants bénéficient de la tranche tarifaire immédiatement inférieure.

Adopté à l’unanimité

Certifiée exécutoire,
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Dunkerque le 12/06/2025
et de la publication le 12/06/2025

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire de Neuf Berquin

Serge OLIVIER



Le Secrétaire de Séance

Sylvain PETITPREZ